

# Séance ordinaire du 9 juin 2008



2008-06  
123

## PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce lundi neuvième (9e) jour de juin 2008, à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Claude Grondin
Siège # 3 M. Normand Pouliot	Siège # 6 M. Richard Fluet

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

### 1 - OUVERTURE DE LA SESSION:

Après la vérification du quorum, la mairesse invite le conseiller au siège no 3, M. Normand Pouliot à réciter la prière d'usage et elle procède à l'ouverture de la session.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, appuyé par M. Claude Grondin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

### 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

#### 2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES:

2008-06  
124

### 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SESSION
- 2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 4.1 - SESSION RÉGULIÈRE DU 12 MAI 2008
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
  - 6.1 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCE;
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE
  - 7.1 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE.
  - 7.2 - PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER
  - 7.3 - RENCONTRE AVEC LA RESSOURCERIE BEAUCE SARTIGAN
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 8.1 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN MAI 2008 :
  - 8.2 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ENGAGEMENT DES DÉPENSES DE JUIN 2008

- 8.3 - COMPRESSEUR À AIR RESPIRABLE
- 8.4 - NOUVELLES DISPOSITONS EN MATIÈRE DE RÈGLEMENTATION DES LIMITES DE VITESSE SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL
- 8.5 - FORMATION "OFFICIER NON URBAIN"
- 9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS
  - 9.1 - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS
  - 9.2 - NORGATE MÉTAL: AMÉNAGEMENT DE LA COUR ARRIÈRE
  - 9.3 - LANCEMENT DES TRAVAUX, 8E RUE EST
  - 9.4 - PROPOSITION GÉNIVAR: HONORAIRE 9E RUE EST
  - 9.5 - PROPOSITION GENIVAR :HONORAIRES GEOMATIQUES
  - 9.6 - PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL(MTQ)
  - 9.7 - LANCEMENT DES TRAVAUX "PISTE CYCLABLE ASPHALTÉE, PHASE 2"
- 10 - LOISIRS - TOURISME
  - 10.1 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT
- 11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 11.1 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ D'URBANISME
  - 11.2 - SUIVI DES DOSSIERS DES PROPRIÉTÉS QUI SONT EN INFRACTION AVEC LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ
  - 11.3 - AVIS PUBLIC DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN
- 12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES
  - 12.01 - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ DES FINANCES
  - 12.02 - COMPTES DU MOIS DE MAI 2008
  - 12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE MAI 2008
  - 12.04 - ENGAGEMENT DU MOIS DE JUIN 2008
  - 12.05 - RAPPORT DES HEURES EN BANQUE AU 31 MAI 2008
  - 12.06 - ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE 2007
  - 12.07 - CONFIRMATION DE MANDATS PROFESSIONNELS
  - 12.08 - SECRÉTARIAT MUNICIPAL
  - 12.09 - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2008-05-121
  - 12.10 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNMENT 9E RUE EST
  - 12.11 - ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE
  - 12.12 - JUGEMENT DOSSIER DANIEL LESSARD
  - 12.13 - REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES
- 13 - LÉGISLATION
  - 13.1 - LA PRIÈRE DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX
- 14 - DIVERS
- 15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par Mme Lise Roy et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

Adoptée unanimement

#### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX:**

**2008-06  
125**

#### **04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 12 MAI 2008**

#### **4.1 - SESSION RÉGULIÈRE DU 12 MAI 2008:**

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 12 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Grondin, appuyé par M. Richard Morin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 12 mai 2008, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

#### **05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS:**

- Aucune question

## **06 - CORRESPONDANCE**

### **6. CORRESPONDANCE**

#### **06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCE;**

#### **6.1 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :**

Dépôt du bordereau de correspondances, session de juin 2008. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

#### **07 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE**

### **7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE:**

#### **07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE.**

#### **7.1 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :**

La mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire, pour le mois de mai 2008, est de 38,58T.M./ 4 semaines sur une projection de 500TM pour l'exercice 2008;

L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2008 est de 886 tonnes métriques, soit une moyenne de 73,84 T.M. par mois.

**2008-06  
126**

#### **07.02 - PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER**

#### **7.2 - PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER :**

Attendu la correspondance de la MRC Beauce Sartigan déposée devant ce conseil

Attendu que ce programme cible:

- Les aires publiques municipales
- Les hôtels, bars et restaurants

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par M. Claude Grondin et résolu unanimement :

- D'informer la MRC Beauce Sartigan et la Régie Intermunicipale du comté de Beauce Sud de notre intérêt à s'inscrire au programme de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer

Adoptée unanimement.

2008-06  
127

### **07.03 - RENCONTRE AVEC LA RESSOURCERIE BEAUCE SARTIGAN**

#### **7.3 - RENCONTRE AVEC LA RESSOURCERIE BEAUCE SARTIGAN :**

Attendu la volonté du conseil d'inscrire la Ressourcerie Beauce Sartigan au sein du périmètre comptable de la municipalité;

Attendu les analyses et simulations financières réalisées auprès de la Ressourcerie Beauce Sartigan;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, appuyé par M.Richard Fluet et résolu unanimement :

- De convoquer une rencontre, laquelle se tiendra le 16 juin 2008 à l'Hotel de ville de La Guadeloupe, entre le conseil municipal et le conseil d'administration de la Ressourcerie Beauce Sartigan afin:
  - De discuter des documents financiers déposés
  - D'explorer différentes alternatives de structure administrative garantissant:
    - La pérennité financière de la division La Guadeloupe
    - L'implication municipale au support des opérations de la division la Guadeloupe

Adoptée unanimement.

### **08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE:**

2008-06  
128

#### **08.01 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN MAI 2008 :**

##### **8.1 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN MAI 2008:**

Attendu l'étude par le Comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le Service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du Comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin, appuyé par M. Claude Grondin et résolu unanimement d'accepter les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de mai 2008 pour un montant de 6,479.24 \$.

Adoptée unanimement.

2008-06  
129

#### **08.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ENGAGEMENT DES DÉPENSES DE JUIN 2008**

##### **8.2 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ENGAGEMENT DES DÉPENSES DE JUIN 2008:**

Attendu l'étude par le Comité de sécurité incendie des engagements de dépenses du mois de juin 2008 par le Service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du Comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Grondin, appuyé par M. Richard Morin et résolu unanimement d'accepter les engagements du mois de juin 2008 reliés au service d'incendie, au montant de 6,125.00\$.

Adoptée unanimement.

**2008-06  
130**

### **08.03 - COMPRESSEUR À AIR RESPIRABLE**

#### **8.3 - COMPRESSEUR À AIR RESPIRABLE:**

Attendu le dossier déposé par le directeur des services incendies concernant l'acquisition d'un compresseur haute pression pour le remplissage et le testage des bombonnes d'oxygène;

Attendu que démonstration a été faite de la rentabilité financière d'un tel équipement;

Attendu que l'acquisition d'un tel compresseur placerait stratégiquement le service incendie de la Guadeloupe comme un leader sous-régional dans son domaine;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Fluet, appuyé par Mme Lise Roy et résolu unanimement :

- D'autoriser le service de protection incendie à procéder à l'acquisition d'un compresseur haute pression et des équipements connexes pour effectuer le remplissage et les tests de bombonnes d'oxygène.
- D'autoriser la direction générale à procéder à un financement sur crédit bail pour une période de 5 ans.
- Ventilation des coûts:

○ Acquisition :	23 000 \$
○ Installation:	1 500 \$
○ Formation de la FQAS	2 400 \$

Adoptée unanimement.

### **08.04 - NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION DES LIMITES DE VITESSE SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

#### **8.4 - NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION DES LIMITES DE VITESSE SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL:**

Le directeur général dépose la correspondance du ministère des Transports du Québec en relation avec les nouvelles dispositions contenues dans la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude et touchant des pouvoirs municipaux en matière de réglementation des limites de vitesse sur le réseau routier municipal.

**2008-06  
131**

### **08.05 - FORMATION "OFFICIER NON URBAIN"**

#### **8.5 - FORMATION "OFFICIER NON URBAIN"**

Attendu qu'une formation d'officier non-urbain, d'une durée de 90 heures, sera offerte à La Guadeloupe à compter de septembre 2008;

Attendu que trois (3) pompiers volontaires ont manifesté un intérêt pour s'inscrire à cette formation;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Grondin, appuyé par M. Richard Morin et unanimement résolu d'autoriser l'inscription de trois (3) pompiers volontaires à la formation "Officier non-urbain". À cette fin d'inscrire une dépense, au budget 2009, au montant de 4 050 \$, couvrant ces frais d'inscription.

Adoptée unanimement.

## **09 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS**

### **9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS:**

2008-06  
132

#### **09.01 - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **9.1 - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:**

Dépôt par le directeur général du procès-verbal d'une réunion tenue lundi le 2 juin 2008, à 19.00hrs, par les membres du Comité des travaux publics;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Grondin, appuyé par M. Richard Morin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 2 juin dernier du Comité des travaux publics et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

2008-06  
133

#### **09.02 - NORGATE MÉTAL: AMÉNAGEMENT DE LA COUR ARRIÈRE**

#### **9.2 - NORGATE MÉTAL: AMÉNAGEMENT DE LA COUR ARRIÈRE:**

Attendu la résolution 2008-05-111 prévoyant des travaux d'aménagements extérieurs de la cour de la façon suivante:

- Cour avant: 35,000 \$ sans asphaltage
- Cour arrière: 32,000 \$ consolidation pour entreposage de produits finis
- Cour latérale: 6,000 \$ finition sous pont roulant

Attendu les représentations effectuées auprès de la municipalité et de la SDIG apparaissant au rapport du comité des travaux publics du 2008-06-02;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par M. Richard Morin et résolu unanimement:

- D'inclure aux travaux d'aménagement 2008 de la cour une superficie additionnelle de 100,000 pieds carrés.
- D'aménager cette section supplémentaire selon les spécifications de Norgate étant acquis que cette dernière assume l'entière responsabilité de la capacité du terrain à soutenir le travail continu d'une chargeuse dédiée au transit et à l'entreposage au sol de la matière première, dans cette section. Voir plan ci-attaché pour faire partie intégrante de cette résolution.
- De modifier la résolution 2008-05-111 de la façon suivante

- Cour avant: 35,000 \$ sans asphaltage Cour arrière: 32,000 \$ consolidation pour entreposage de produits finis

- Cour arrière: 40,000 \$ consolidation pour entreposage de matière première
- Cour arrière: 20,000 \$ déboisement et remplissage
- Cour latérale: 6,000 \$ finition sous pont roulant

- D'accepter le prêt de Norgate Metal inc., au montant de couverture des travaux, sans intérêt, pour une période de 12 mois.

Adoptée unanimement.

**2008-06  
134**

### **09.03 - LANCEMENT DES TRAVAUX, 8E RUE EST**

#### **9.3 - LANCEMENT DES TRAVAUX, 8E RUE EST:**

Attendu la résolution 2008-03-073 retenant la soumission de Les Constructions de l'Amiante inc. pour la réalisation des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sanitaire, sur une section de 1 km de la 8e rue Est, au montant de 1,083,029 \$

Attendu que la municipalité n'a pas reçu les certificats d'autorisation de la CPTAQ et du MDEPP

Attendu que la cédule des travaux prévoit que l'entrepreneur commence par le passage des conduites en poussée sous l'emprise de la route 269, pendant une période de deux(2) semaines.

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par M. Claude Grondin et résolu unanimement :

- D'autoriser Génivar et Les Constructions de l'Amiante inc. à lancer les travaux de prolongement des conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaires, sur la 8e rue Est, à compter des présentes.

Adoptée unanimement.

**2008-06  
135**

### **09.04 - PROPOSITION GÉNIVAR: HONORAIRE 9E RUE EST**

#### **9.4 - PROPOSITION GÉNIVAR: HONORAIRE 9E RUE EST:**

Attendu que la municipalité désire réaliser des travaux de réfection et d'aménagement de la 9e rue Est, au centre du village

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition budgétaire de Génivar inc. pour la confection des plans et coupes, au montant de 4,500\$, relativement aux travaux de réfection et d'aménagement de la 9e rue Est, travaux à réaliser en régie.

Adoptée unanimement.

2008-06  
136

**09.05 - PROPOSITION GENIVAR :HONORAIRES GEOMATIQUES**

**9.5 - PROPOSITION GENIVAR :HONORAIRES GEOMATIQUES:**

Attendu que la municipalité a prévu d'intégrer les fonds de plans d'ensemble de ses infrastructures à son système géomatique.

Attendu qu'il est moins onéreux de procéder au traitement des fichiers directement via Génivar.

En conséquence,

Il est proposé par M. Normand Pouliot, appuyé par Mme Lise Roy et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition budgétaire d'honoraires professionnels, au montant de 2,000\$, pour le transfert des plans d'ensemble, au système géomatique

Adoptée unanimement.

2008-06  
137

**09.06 - PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL(MTQ)**

**9.6 - PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL:**

Attendu que le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du MTQ est reconduit pour l'exercice 2008

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Grondin , appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement :

- De demander au ministère des Transports du Québec d'inscrire la municipalité La Guadeloupe au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour l'exercice 2008
- D'informer le MTQ de l'intention de la municipalité de réaliser les travaux suivants:
  - Installation de ponceaux sous la 26e avenue : 5 000 \$
  - Installation de ponceaux sous la 4ème rue Est : 10 000 \$
  - Structure 26ème avenue : 20 000 \$

Adoptée unanimement.

2008-06  
138

**09.07 - LANCEMENT DES TRAVAUX "PISTE CYCLABLE ASPHALTÉE, PHASE 2"**

**9.7 - LANCEMENT DES TRAVAUX "PISTE CYCLABLE ASPHALTÉE, PHASE 2":**

Attendu que la municipalité a créé une réserve financière (surplus réservé) aux fins de prolongation des la piste cyclable asphaltée, en 2008:

Attendu que le comité "piste cyclable" a recueilli plus de 28,000\$ en dons et commandites:

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin, appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement :

- D'autoriser le lancement des travaux "Piste cyclable asphaltée, phase 2" jusqu'à un montant maximum de déboursé de 85,000\$, pour l'exercice 2008.

Adoptée unanimement.

## **10 - LOISIRS - TOURISME**

### **10 - LOISIRS - TOURISME:**

#### **10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT**

#### **10.1 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT :**

Le directeur général dépose un rapport mensuel d'activités du mois de mai et rapport prévisionnel du mois de juin 2008, préparé par la directrice en loisirs.

### **11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

#### **11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

2008-06  
139

#### **11.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ D'URBANISME**

#### **11.1 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ D'URBANISME:**

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue le 28 avril 2008.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 28 avril dernier du comité d'urbanisme et des recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

#### **11.02 - SUIVI DES DOSSIERS DES PROPRIÉTÉS QUI SONT EN INFRACTION AVEC LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **11.2 - SUIVI DES DOSSIERS DES PROPRIÉTÉS QUI SONT EN INFRACTION AVEC LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ:**

Un avis d'infraction a été envoyé, à M. Claude Roy, d'autres avis seront adressés aux propriétaires en infraction et la liste de ces avis sera déposée au conseil le moment venu.

#### **11.03 - AVIS PUBLIC DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN**

#### **11.3 - AVIS PUBLIC DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN :**

Dépôt de l'avis public de la MRC Beauce Sartigan concernant l'assemblée de consultation publique sur le projet de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé. Cette modification touche particulièrement le projet d'aménagement d'une caserne de pompier en zone verte.

## **12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES**

### **12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES:**

## **12.01 - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ DES FINANCES**

### **12.1 - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ DES FINANCES :**

Le directeur général dépose le procès verbal de la rencontre du comité des finances tenue le 3 juin 2008

**2008-06  
140**

### **12.02 - COMPTES DU MOIS DE MAI 2008**

#### **12.2 - COMPTES DU MOIS DE MAI 2008 :**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Quelques questions sont posées par des élus;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement que les comptes du mois de mai 2008, montant total de 206,553.09\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil.

Ventilation du déboursé :

- Comptes payés 128,170.10 \$
- Comptes à payer 38,011.44 \$
- Salaires nets versés 25,183.09 \$
- Remises d'employeur 15,188.46 \$

Adoptée unanimement.

### **12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE MAI 2008**

#### **12.3 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE MAI 2008 :**

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de mai 2008.

**2008-06  
141**

### **12.04 - ENGAGEMENT DU MOIS DE JUIN 2008**

#### **12.4 - ENGAGEMENT DU MOIS DE JUIN 2008 :**

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par M. Claude Grondin et résolu unanimement d'approuver les engagements budgétaires du mois de juin 2008 pour un montant total de 73,350.00\$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

### **12.05 - RAPPORT DES HEURES EN BANQUE AU 31 MAI 2008**

#### **12.5 - RAPPORT DES HEURES EN BANQUE AU 31 MAI 2008 :**

Dépôt du rapport des heures en banque des employé-e-s de la municipalité au 31 mai 2008.

2008-06  
142

## **12.06 - ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE 2007**

### **12.6 - ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE 2007 :**

Attendu la présentation faite par le vérificateur de la municipalité le 3 juin 2008 aux membres du conseil réunis en comité plénier;

Attendu que le directeur général dépose ces documents séance tenante.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, appuyé par M. Normand Pouliot et résolu unanimement :

- D'adopter les états financiers vérifiés de l'exercice 2007 tel que déposés devant ce conseil
- De renouveler le mandat de vérification des livres comptables de la municipalité et des organismes sous périmètre comptable pour l'exercice 2008.

Adoptée unanimement.

## **12.07 - CONFIRMATION DE MANDATS PROFESSIONNELS**

### **12.7 - CONFIRMATION DE MANDATS PROFESSIONNELS :**

Le directeur général dépose la liste des mandats professionnels autorisés durant le mois de mai 2008 en vertu du règlement 379-2007 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

- Weblex Design inc. Un montant de 2,000\$ pour la programmation du logiciel de greffe intégré au site WEB de la municipalité.
  - Le coût du logiciel sera de 1,250\$ par année, en abonnement pour une municipalité normale. Comme la municipalité participe au développement, son coût ne sera que de 2,000\$, une seule fois.

2008-06  
143

## **12.08 - SECRÉTARIAT MUNICIPAL**

### **12.8 - SECRÉTARIAT MUNICIPAL :**

Attendu les documents déposés au comité des finances et les recommandations de celui-ci .

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Grondin, appuyé par M. Paul Joly et résolu unanimement:

- D'adopter les descriptions de tâches modifiées de la secrétaire administrative et de la secrétaire trésorière.
- D'autoriser le directeur général à procéder à l'embauche d'une ressource comptable à temps partiel, maîtrisant le logiciel de comptabilité d'Infotech ou, à défaut de ne pouvoir trouver rapidement, de procéder à l'embauche d'une technicienne comptable en remplacement du congé maladie de Mme Gagnon.

Adoptée unanimement.

**2008-06  
144**

**12.09 - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2008-05-121**

**12.9 - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2008-05-121 :**

Attendu les données définitives déposées par SDIG

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par M. Richard Morin et résolu unanimement :

- De modifier le libellé de la résolution 2008-05-141 afin d'y inscrire le montant de 145,000\$

Adoptée unanimement.

**2008-06  
145**

**12.10 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT 9E RUE EST**

**12.10 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT 9E RUE EST :**

Attendu la volonté du conseil de procéder à ces travaux au cours de l'été 2008;

Attendu l'estimé de coûts déposé par Génivar;

En conséquence,

Il est proposé par M. Normand Pouliot, appuyé par M. Richard Morin et résolu unanimement :

- D'autoriser les travaux de réfection et d'aménagement de stationnement sur 9e rue Est
- D'affecter à cette fin:
  - 50,000\$ du budget d'immobilisation 2008, trottoirs 8e rue Est
  - 30,000\$ du budget d'immobilisation 2008, stationnement 9e rue Est

Adoptée unanimement.

**2008-06  
146**

**12.11 - ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE**

**12.11 - ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE :**

Attendu la présentation de Daktronics inc.

Attendu les recommandations du comité des travaux publics;

Attendu l'opportunité de revenus de location.

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement :

- D'accepter la soumission de Daktronics pour la fourniture d'une enseigne électronique double faces modèle Galaxy Pro, au montant de 34 446 \$.
- D'affecter au paiement de cette facture + les frais d'installation et de transport

- 26,000\$ du budget d'immobilisation 2008

- 14,000\$ du fond de roulement remboursable sur une période de 5 ans par SDIG

Adoptée unanimement.

**2008-06  
147**

#### **12.12 - JUGEMENT DOSSIER DANIEL LESSARD**

##### **12.12 - JUGEMENT DOSSIER DANIEL LESSARD :**

Attendu le jugement rendu par la cour des petites créances en faveur de M. Daniel Lessard

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Grondin, appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement:

- D'autoriser le paiement de 5,000\$ auquel la municipalité a été condamnée

Adoptée unanimement.

**2008-06  
148**

#### **12.13 - REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES**

##### **12.13- REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES :**

Attendu les engagements de la municipalité de La Guadeloupe, envers la SDIG et Norgate Métal inc., concernant des crédits de taxes équivalant à 100% des taxes foncières municipales pour l'exercice 2008.

Attendu les documents déposés par la direction générale.

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin, appuyé par M. Richard Fluet et résolu unanimement:

- D'autoriser le versement d'une subvention de 2,115.84\$ à la Société de Développement Industriel La Guadeloupe afin de couvrir les engagements municipaux pour les crédits de taxes foncières 2008, immeuble Norgate.

Adoptée unanimement.

#### **13 - LÉGISLATION**

##### **13 - LÉGISLATION:**

**2008-06  
149**

#### **13.01 - LA PRIÈRE DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX**

##### **13.1 - LA PRIÈRE DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX:**

Le directeur général dépose l'avis juridique de la Fédération Québécoise des Municipalités:

- Les élus municipaux ont droit à leurs croyances personnelles mais, dans l'exercice de leurs fonctions publiques, ils ne doivent pas favoriser ou donner l'impression de favoriser une religion plutôt qu'une autre.
- La jurisprudence, dans ce dossier, est suffisamment claire pour conclure que ceux qui choisissent de faire une prière lors de la tenue de leur conseil s'exposent à des poursuites judiciaires advenant une plainte d'un citoyen.

Attendu que la communauté de La Guadeloupe est composée à plus de 95% de citoyens catholiques;

Attendu que, la prière constitue un instant de réflexion, les conseillers sont appelés à décider des affaires de la communauté pour son meilleur intérêt;

Attendu que ce conseil souhaite maintenir la prière en début de réunion, jusqu'à ce qu'une plainte formelle soit déposée par un citoyen;

En conséquence

Il est proposé par M. Normand Pouliot, appuyé par M. Paul Joly et résolu unanimement, de maintenir la prière en ouverture des séances du conseil.

Adoptée unanimement

**14 - DIVERS**

**14- DIVERS:**

**15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS:**

**16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

**16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION:**

Il est proposé par Mme Lise Roy, appuyé par Richard Fluet et résolu unanimement que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21:00 hrs

\_\_\_\_\_  
Huguette Plante, mairesse

\_\_\_\_\_  
Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.